

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

PDG : appel à la vigilance et à la sérénité

COMME pour mettre un terme aux diverses interprétations suscitées par la récente sortie du président de son Groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, le Parti démocratique gabonais (PDG) a invité les uns et les autres au calme.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LE Parti démocratique gabonais (PDG) n'a pas tardé à réagir, au lendemain de la polémique née à la suite de la récente sortie du président de son Groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. Et pour cause, dans une déclaration rendue publique, hier, par le secrétaire national chargé des Arguments et de la Riposte, Michel-Philippe Nze, le PDG a tenu "à apporter quelques précisions explicatives". En appelant "l'ensemble des camarades, à la sérénité, à la vigilance, et au soutien indéfectible à la politique de la Nation déterminée par le président de la République, récemment votée par l'Assemblée nationale et mise en œuvre par le gouvernement". Ce qui devrait mettre un terme aux diverses interprétations suscitées par la récente sortie de Martin Mabala Ma Mboulou. D'autant que, d'aucuns l'avaient jugée "inopportune et inédite, sur fond de méconnaissance des dispositions de notre Loi fondamentale". En se demandant notamment si le Groupe parlementaire du parti majoritaire à la Chambre des députés avait oublié qu'en matière de formation ou de remaniement de gouvernement, seul le président de la République, chef de l'État, dispose d'un pouvoir discrétionnaire. Quoi qu'il en soit, Michel-Philippe Nze, a clamé, haut et fort, que "le respect scrupuleux de la Constitution demeure le leitmotiv du PDG et celui de ses parlementaires". À ce titre, a-t-il précisé, conformément aux dispositions pertinentes, il est incontestable que "le président de la République nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions de sa propre initiative, ou sur la pré-

sentation par le Premier ministre de la démission du gouvernement, ou à la suite d'un vote de défiance ou de l'adoption d'une motion de censure par l'Assemblée nationale". De même, a-t-il poursuivi, "le PDG, parti au pouvoir, et avec lui ses parlementaires, conscients que le président de la République détermine en concertation avec le gouverne-

Ce qui devrait mettre un terme aux diverses interprétations suscitées par la récente sortie de Martin Mabala Ma Mboulou.

ment la politique de la Nation. Que cette politique, déclinée dans la Déclaration de politique générale du Premier ministre, a été récemment présentée à l'Assemblée nationale où elle a reçu le vote majoritaire des députés amenés par le Groupe parlementaire PDG, ne devrait pas avoir l'écho interprétatif actuel dans une partie de l'opinion". Et d'ajouter : "Le soutien d'un groupe parlementaire majoritaire à une politique générale déterminée par le président de la République en concertation avec le gouvernement, tous issus du même parti politique, ne déroge pas aux règles démocratiques et ne brouille nullement les prérogatives exclusivement réservées au président de la République de mettre fin aux fonctions d'un Premier ministre ou d'un autre membre du gouvernement". Pour rappel, C'est le week-end écoulé que le président du



Photo : Adjai Ntoutoume

Le secrétaire national du PDG chargé des Arguments et de la Riposte, Michel-Philippe Nze, lors de son intervention.

Groupe parlementaire PDG à l'Assemblée nationale, l'honorable Martin Mabala Ma Mboulou s'était fendu d'une déclaration dans laquelle il s'était insurgé

contre "les appels récurrents au changement de gouvernement". Tout en réaffirmant leur soutien au Premier ministre Julien Nkonge Bekale.

Subtilité !

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

LA réaction du directoire du Parti démocratique gabonais (PDG), à la déclaration faite, le week-end dernier, par le président de son Groupe parlementaire à la Chambre des députés, Martin Mabala, était attendue. Elle est finalement tombée, hier, à la faveur d'une déclaration faite par le secrétaire national, chargé des Arguments et de la Riposte, Michel Philippe Nze. Il était temps, est-on tenté de dire. Tant la sortie du député du 5e siège du département de l'Ogooué et des Lacs, a été diversement appréciée. Les commentaires et autres analyses suscitées par le communiqué des députés du parti au pouvoir avaient fini par laisser penser que leur initiative était tout simplement scandaleuse. Parce que, selon certains compatriotes, il s'agit d'une violation du principe de

Les commentaires et autres analyses suscitées par le communiqué des députés du parti au pouvoir avaient fini par laisser penser que leur initiative était tout simplement scandaleuse.

la séparation des pouvoirs consacré par la Constitution, voire un déni du pouvoir discrétionnaire du chef de l'État, seule autorité compétente à nommer et révoquer le Premier ministre et le gouvernement. D'autres y ont même vu une sorte de chantage...

Dans tous les cas, le secrétariat exécutif du PDG ne pouvait pas condamner publiquement cette maladresse de Martin Mabala et les siens. Pour éviter d'en rajouter à la polémique déjà ambiante. Préférant procéder à certains rappels des dispositions constitutionnelles. D'aucuns estiment que ces rappels qui concernent l'attachement du PDG, et de ses parlementaires, au "respect scrupuleux"



Photo : BANDOMA/L'Union

Les Pdgistes ont été appelés à la «sérénité» et à la «vigilance».

de la Constitution gabonaise, vont aussi à l'endroit des députés "pdgistes" qui l'auraient un tant soit peu oublié. Comme pour rappeler aux uns et aux autres que leur initiative, même si elle avait pour objectif de tenter de sauver le Premier ministre et son gouvernement d'une probable révocation, ne pouvait, en aucune manière, "brouiller" une prérogative ex-

clusive du chef de l'État. Ce qui confirme plus ou moins le caractère inopportun et inutile de l'initiative de Martin Mabala et les siens, car a priori sans aucun effet. La subtilité avec laquelle le directoire du PDG a réagi à la sortie de son Groupe parlementaire à l'Assemblée nationale pourra-t-elle définitivement clore le débat qu'elle a suscité ? Wait and see.